



Société Suisse des Auteurs
Schweizerische Autorengesellschaft
Società Svizzera degli Autori

No 64 mars 2002



dire

Propos

Nouvelle formule quand tu nous tiens

Je ne lis les éditoriaux que lorsque mon journal s'offre une nouvelle formule. J'aime alors déguster les banalités que nous assène son rédacteur en chef: nouveau graphisme excitant, changement de papier, lifting des rubriques, remerciements aux collaborateurs. Je me délecte de cet étalage de fierté et de modestie qui se clos invariablement par: «Ce journal est le vôtre, votre avis nous intéresse».

Me voilà voleur volé. En ma qualité de Président de la Commission Communication et Publications de la SSA, j'assume désormais la fonction de rédacteur en chef du bulletin **A PROPOS**. A ce titre, il m'appartient de vous présenter la nouvelle formule, donc de céder aux banalités d'usage. Oui, nous avons changé le graphisme. Oui, le papier est différent. Oui, nous avons élargi nos colonnes. Oui, nous espérons que ce nouvel objet saura vous séduire.

A PROPOS paraîtra désormais 4 fois par an, contre 5 fois pour l'ancienne formule. Pour les plus productifs d'entre vous, entre chaque parution, un courriel (traduction québécoise de «e-mail») peut vous parvenir avec toute une série de liens Internet fort utiles. Le premier @-Propos est parti à la mi-février et le prochain partira à la mi-mai. (Inscrivez-vous à l'aide de la carte-réponse ci-jointe)

Un des accents de ce nouveau bulletin sera de vous faire faire connaissance avec les visages des collaborateurs de la SSA. Et nous commençons par un retour en arrière en donnant la parole à celui qui l'a donné aux autres quand il créait et présidait la société: Bernard Falciola. Parmi les nouvelles rubriques qui font leur apparition: un auteur parle de l'œuvre d'un collègue appartenant à un répertoire différent du sien. Histoire de renforcer les passages interdisciplinaires et d'élargir la fraternité. Il fallait un cobaye alors je me suis lancé en vous parlant du dernier spectacle de danse de Alias compagnie. Manifestez vos coups de cœur: «Regards croisés» est un espace désormais disponible.

Je passe outre mon embarras de voleur volé et en brave rédacteur en chef qui respecte les usages, je conclurai moi aussi par: «Ce journal est le vôtre, votre avis nous intéresse».

Denis Rabaglia
Membre du Conseil d'administration
Président de la Commission Communication et Publications
feedback@ssa.ch



Coup d'œil

savoir

- 2 Droits d'émission SSR
- 2 «0,78% - Le cinéma suisse en Romandie»

comprendre

- 4 Interview Bernard Falciola
fondateur et ex-président de la SSA

CRÉER

- 6 Nouveau
Concours théâtre humoristique
- 6 Concours ASRF
«The filmmaker's choice»
- 6 Les concours de la SSA

aimer

- 7 Palmarès SSA/SUISSIMAGE à Soleure
- 8 Regards croisés
(D.Rabaglia sur Alias compagnie)
- 8 Résidents SSA joués à la Comédie
de Genève

SE SOUVENIR

- 9 Nouvelle juriste à la SSA





Droits d'émission SSR Répartition complémentaire 2000, nouveau tarif provisoire 2002

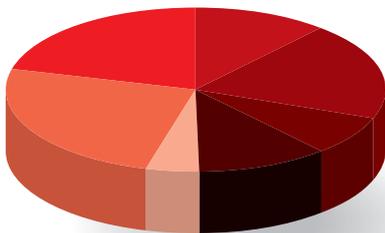
Pour les œuvres diffusées en 2000, la SSA procèdera à une répartition complémentaire février-mars 2002. En effet, les différences entre les systèmes de perception et de répartition nécessitent une certaine prudence lors de la détermination du tarif provisoire. Une fois les travaux d'analyse des programmes définitivement terminés, la SSA est en mesure de constater si les versements effectués sur la base du tarif provisoire correspondent à la perception nette, la dépassent ou, mieux, permettent de répartir un solde resté en compte. C'est cette dernière hypothèse qui s'est vérifiée pour les diffusions 1999 et se vérifie à nouveau pour les diffusions 2000. Le tarif complémentaire s'élève à fr. 0.10 par point du barème et par minute à la télévision, fr. 0.05 par point du barème et par minute à la radio (soit respectivement 12.5% et 14.29% du montant déjà versé).

Forte de deux ans d'expérience avec son nouveau barème de répartition, la SSA a décidé de fixer un tarif provisoire plus élevé qui s'appliquera à toute diffusion dès 2002. Ce nouveau tarif se compose de l'ancien tarif provisoire, en y ajoutant la valeur du point de la répartition complémentaire qu'elle a pu effectuer à deux reprises. La valeur des points pour 2002 passe ainsi à fr. 0.90/minute à la télévision et fr. 0.40/minute à la radio. ●

Jürg Ruchti, directeur adjoint SSA

Une statistique de la SSA Les déclarations d'œuvres des membres en 2001

En 2001, les membres ont déclaré 463 œuvres au répertoire de la SSA, soit 79 œuvres de plus qu'au cours de l'an précédent. Il s'agit du plus grand nombre de nouvelles déclarations jamais enregistré par la SSA. Voici leur répartition détaillée par nature d'œuvre:



Films cinématographiques de fiction	21	4,54%
Fictions télévisuelles	115	24,84%
Films documentaires	97	20,94%
Oeuvres radiophoniques	53	11,45%
Pièces de théâtre	89	19,22%
Chorégraphies	36	7,78%
Autres oeuvres de scène	52	11,23%
Total	463	100,00%



Les médias et la profession parlent à longueur d'année du manque de succès du cinéma suisse, dans le pays comme à l'étranger. C'est le verre à moitié vide. Or, une analyse par région linguistique des chiffres de Succès Cinéma 1996-2001 le démontre clairement: la crise du cinéma suisse de fiction en Suisse est toujours davantage *la crise du cinéma suisse de fiction en Romandie*.

En 2000, les entrées des longs métrages de fiction suisses avec réalisateur suisse se montent à 500 605 entrées (soit 3,21 % de toutes les entrées suisses) sur l'ensemble du territoire national dont seulement 42 416 entrées en Suisse Romande (soit 0,27% de toutes les entrées suisses).

Il ne s'agit pas là d'un revirement récent: au contraire, un examen attentif des chiffres montre que l'écart entre les deux principales régions linguistiques du pays ne cesse de se creuser. Depuis 1998, la part de marché des films suisses a doublé chaque année en Suisse allemande (0,99% en 1998, 2,13% en 1999, 4,26% en 2000) alors qu'elle stagne en Suisse Romande (0,84% en 1998, 0,54% en 1999, 0,88% en 2000).

Il convient donc de rectifier les faits et d'affirmer une nouvelle évidence: *le cinéma suisse de fiction est en train de reconquérir une vraie place sur le marché alémanique (c'est le verre à moitié plein), alors qu'il piétine sur le marché romand, jusqu'à ne même pas y faire 1 entrée sur 100*. Paradoxe suprême: les films de réalisateurs romands font en général un meilleur résultat en Suisse allemande qu'en Suisse romande.

Pourquoi une telle situation? Quelles en sont les causes? Quelles conséquences en tirer pour l'avenir? Quelles «stratégies» pour améliorer la situation en Suisse romande?

Ces questions ont été au cœur d'un débat professionnel et public qui a eu lieu à Lausanne le 1^{er} décembre 2001. Des informations chiffrées inédites, ainsi que les résultats d'un sondage d'opinion sur 500 personnes et les commentaires, parfois provocateurs, d'un réalisateur (Denis Rabaglia), d'un producteur (Robert Boner), d'un historien du cinéma (Vinzenz Hediger), d'un exploitant (Vital Epelbaum) et d'une distributrice (Monika Weibel) ont constitué la matière première de cette rencontre.

- Le dossier complet du séminaire «0,78% - Le cinéma suisse en Romandie» est disponible sur le site de FOCAL sous www.focal.ch/078

- Les meilleurs résultats des films suisses en Suisse (romande et alémanique), complets dès 1996 et partiels depuis 1976 sous www.focal.ch/078/chiffres

- Les résultats les plus significatifs d'un sondage d'opinion effectué auprès de 500 personnes sur leur image du cinéma suisse sous www.focal.ch/078/sondage

- Les commentaires de cinq professionnels représentant tous les segments de la branche sous www.focal.ch/078/textes

Vous pouvez également y commander un exemplaire gratuit de L'HEBDO du 28 novembre 2001 contenant l'article d'Antoine Duplan «Wir lieben Dich. Nous non plus».

Un clic de souris... et vous saurez tout sur ce que vous avez toujours voulu savoir sur le cinéma suisse en Romandie sans jamais oser le demander ! ●

cinéma suisse en Romandie

TOP 20

Liste des 20 long-métrages de fiction de réalisateurs suisses ayant eu le plus de succès public en Romandie du 1^{er} juillet 1995 au 20 octobre 2001

	Titres des films	Entrées				Pourcentages		
		CH al.	CH ro.	TI	Total	CH al.	CH ro.	TI
1	Broken silence	26 028	52 701	3 297	82 026	31,7%	64,2%	4,0%
2	Pane e tulipani	206 592	47 531	16 314	270 437	76,4%	17,6%	6,0%
3	La guerre dans le haut pays	1 160	26 275	14	27 449	4,2%	95,7%	0,1%
4	Fourbi	15 364	11 587	44	26 995	56,9%	42,9%	0,2%
5	Heidi	69 094	10 359	0	79 453	87,0%	13,0%	0,0%
6	Azzurro	90 880	9 596	1 986	102 462	88,7%	9,4%	1,9%
7	Miel et cendres	15 159	5 687	124	20 970	72,3%	27,1%	0,6%
8	Neutre	3 405	5 506	0	8 911	38,2%	61,8%	0,0%
9	Beresina	111 492	5 463	2 397	119 352	93,4%	4,6%	2,0%
10	Bill Diamond	0	4 609	0	4 609	0,0%	100,0%	0,0%
11	Jonas et Lila, à demain	1 621	4 281	18	5 920	27,4%	72,3%	0,3%
12	Requiem	3 308	3 771	13	7 092	46,6%	53,2%	0,2%
13	Emporte-moi	17 018	3 234	194	20 446	83,2%	15,8%	0,9%
14	Léopold R.	0	2 718	0	2 718	0,0%	100,0%	0,0%
15	Pas de café, pas de télé, pas de sexe	6 358	2 637	0	8 995	70,7%	29,3%	0,0%
16	L'année du capricorne	1 111	2 474	0	3 585	31,0%	69,0%	0,0%
17	Vollmond	68 670	2 442	998	72 110	95,2%	3,4%	1,4%
18	Meschugge	39 254	2 423	0	41 677	94,2%	5,8%	0,0%
19	Farinet, héros et hors-la-loi	29	2 415	0	2 444	1,2%	98,8%	0,0%
20	For ever Mozart	0	2 248	0	2 248	0,0%	100,0%	0,0%

Avez-vous vu ou entendu parler du film...	Total	A vu	N'a pas vu mais en a entendu parler	Ni l'un ni l'autre	Ne sait plus
«Heidi» de Markus Imboden	503	73	334	90	5
	100%	14.6%	66.4%	18%	1%
«Pleine lune / Vollmond» de Fredi Murer	503	15	106	368	14
	100%	3%	21.1%	73.2%	2.8%
«Azzurro» de Denis Rabaglia	503	16	95	378	14
	100%	3.1%	18.9%	75.2%	2.8%
«Beresina» de Daniel Schmid	503	52	172	267	11
	100%	10.3%	34.3%	53.2%	2.3%
«Pane e tulipani» de Silvio Soldini	503	43	119	329	12
	100%	8.6%	23.8%	65.3%	2.3%
«Broken Silence» de Wolfgang Panzer	503	17	50	422	14
	100%	3.4%	9.9%	83.9%	2.8%
«La guerre dans le Haut Pays» de Francis Reusser	503	12	61	415	15
	100%	2.3%	12.2%	82.5%	3%
«Fourbi» d'Alain Tanner	503	9	81	396	17
	100%	1.9%	16.1%	78.7%	3.3%

M.I.S. Trend SA - FOCAL - Extrait du sondage d'opinion 10.2001

Festival International de cinéma «Visions du Réel»

Rendez-vous du 22 au 28 avril 2002 à Nyon (Usine à Gaz) où se déroulera la 8^e édition du Festival international du film documentaire. La SSA et SUISSIMAGE offriront de nouveau le Prix du Public, doté de Fr. 5000.-.

Le festival organise aussi le «Doc Outlook», rendez-vous incontournable des professionnels du film documentaire. Au menu: rencontres entre producteurs, partenaires potentiels de coproductions et acheteurs sous la forme de petits déjeuners. La chaîne finlandaise YLE Television est cette année l'hôte d'honneur.

(vtracchia@visionsdureel.ch)

Informations: tél. 022 361 60 60, fax 022 361 70 71
www.visionsdureel.ch

Assemblée générale SSA

C'est au Théâtre de Vidy à Lausanne qu'elle se tiendra le samedi 8 juin 2002, à 10 h 30. Une occasion de rencontre entre auteurs et invités suisses et étrangers, notamment au cours de l'apéritif et du repas qui suivront cette assemblée générale. Une assemblée qui vous permettra non seulement d'être informés sur la marche de votre Société, mais encore de vous exprimer et de prendre part aux décisions qui vous concernent tous.

Collection Théâtre Suisse

Parution du 61^e volume de cette collection d'œuvres d'auteurs membres de la SSA, éditée conjointement par la Société Suisse des Auteurs et les éditions de l'Age d'Homme: Tache: [ta] n. f. n.f. de Dominique de Rivaz. La pièce a été créée le 7 février 2002 au Théâtre ABC de La Chaux-de-Fonds, mise en scène par Dominique Bourquin.



L'université de Berne ouvre ses portes à la danse

Une formation continue unique en son genre: l'université de Berne propose dès l'automne 2002 une nouvelle formation post grade, intitulée TanzKultur, avec certificat final, pour une bonne vingtaine de passionnés de l'art chorégraphique. Ce nouvel enseignement s'adresse à tous les professionnels de la danse, qu'ils soient enseignants, programmateurs, chorégraphes, journalistes ou danseurs.

Information: tél. 031 631 47 66
www.tanzkultur.unibe.ch.

Festival des scénaristes La Clotat

Il se déroulera du 17 au 21 avril 2002. L'invité d'honneur sera le scénariste Simon Michaël, et le thème principal, la comédie. Cette année, le fameux Marathon d'écriture se déroulera sur quarante-huit heures, chaque marathonnien étant aidé par un scénariste et un producteur: un bel exercice d'écriture en perspective!

Renseignement: Scénario au long court - 23, rue du Buisson-Saint-Louis - F- 75010 Paris - tél. 01 44 84 38 11



comprendre

Bernard

Interview du fondateur et ex-président de la SSA

Bernard, comment ça a commencé, l'aventure SSA ?

J'étais au comité de la SACD suisse et en 1982 le Conseil Fédéral, par une ordonnance, a décidé d'accorder des autorisations de perception et de répartition pour les droits de câble à des sociétés suisses exclusivement. Or la SACD, qui percevait les grands droits en Suisse romande, était une société de statut juridique français. Partant de là, il a fallu négocier, convaincre Paris et les auteurs suisses de la nécessité d'une société suisse si l'on voulait prétendre percevoir les droits dits secondaires. A l'époque, nous étions 350 auteurs environ.

Ca s'est passé comment ?

Très difficilement. Aussi bien du côté des Suisses que des Français. En Suisse certains ne voyaient ni l'utilité de changer, ni l'importance des droits dits secondaires, satellites, câbles, reprographie, etc. se contentant des droits d'émission et de représentation. Alors que j'étais convaincu que, certes ces droits étaient une chose importante, mais que tout le domaine secondaire allait économiquement devenir essentiel, ce qui se vérifie aujourd'hui.

Un manque de perspective ?

Oui, mais pas chez tout le monde, car on ne fait jamais rien tout seul. Mais il y avait un noyau de résistants arguant, par exemple, qu'il voulait une société où l'on pouvait côtoyer des membres de l'Académie Française !

Et du côté français ?

De laborieuses discussions. Des incidents politico-juridiques parfois pénibles. La société s'est créée lors d'une assemblée constitutive en 1985 qui a duré sept heures. Et pour résumer une partie du climat parfois cocasse qui régnait, le lendemain, à Paris, un des présidents d'honneur de la SACD française m'a dit : « Monsieur le Président, aujourd'hui c'est un jour de deuil pour nous. Nous avons perdu une colonie. »

Pourquoi cette émancipation en Suisse et pas ailleurs ?

Je crois que la situation juridique et les nécessités pratiques tant en Belgique qu'au Canada étaient différentes. Et puis en Suisse, il existait à l'époque un assez fort courant de libéralisation vis à vis de Paris qui est peut-être un peu retombé aujourd'hui.

Un accouchement de la SSA un peu au forceps donc ! Quelles ont été les lignes directrices de ton action qui, je le rappelle, a duré 16 ans ?

Tout d'abord, je le répète, on ne fait rien tout

seul, on a besoin d'une équipe. Mais il faut toujours, pour parler très prétentieusement, une tête ou plutôt un chef de troupe. Il est surtout indispensable d'agir. Les paroles, les grandes discussions sur l'avenir sont nécessaires certes mais ce sont les actes qui font avancer les choses. Et là, quelque'un doit le faire. C'est le rôle que, modestement, j'ai essayé de tenir. Le drame de notre époque étant qu'elle est submergée de paroles mais souvent très pauvre en actes. J'ai toujours opté pour le contraire. Je n'ai jamais fait de grands discours mais je me suis toujours efforcé d'agir, parfois même secrètement, pour concrétiser des idées. Le premier geste a été d'ouvrir la société à tous les auteurs suisses ou habitant la Suisse, ce qui n'était pas le cas auparavant, la défunte Section suisse de la SACD étant, par ses statuts, confinée dans des limites francophones. En outre, dans le domaine de la gestion, négocier des contrats avec d'autres pays et payer leurs droits aux auteurs le plus rapidement possible, sans égard pour les intérêts bancaires qui rapportent d'autant plus qu'on est lent. C'était un choix politique qui rompait avec le passé. Enfin, il n'y avait ni Fonds culturel, ni journal, ni Fonds de solidarité, ni caisse de retraite, toutes choses qui ont été promises à l'assemblée constitutive de 85. Aujourd'hui tout cela est réalisé. Dans les années 70-80, quand moi-même j'écrivais, la création, l'écriture, et même le cinéma étaient peu aidés. Je me suis dit alors que j'allais essayer d'apporter aux autres ce que je n'avais jamais connu moi-même.

Comment vois-tu, maintenant que tu as quitté la présidence de la SSA, les grands paris et les nouvelles orientations de la société dans un proche avenir ?

D'abord on n'a jamais atteint parfaitement ce qu'on voulait faire. Heureusement... C'est comme l'écriture. Le sentiment d'avoir pondu le chef d'œuvre des chefs d'œuvre stoppe net la créativité. L'avenir ? Je pense, en ayant conscience d'enfoncer une porte ouverte, que le secteur à développer au sens du droit d'auteur, est notamment le secteur Internet. Les nouveaux moyens de communication vont proliférer de manière exponentielle et je ne sais pas si la radio et la télévision telles qu'elles sont aujourd'hui, vont perdurer dans leur forme actuelle ou passer par d'autres canaux.

Les sociétés d'auteur ne sont peut-être pas suffisamment conscientes de ce phénomène qui est pour demain, et même pour aujourd'hui.

On devrait mettre un accent effectif dans les négociations sur ces nouveaux moyens.

Et la scène ?

Dans le théâtre, je trouve qu'il y a un énorme progrès au niveau des auteurs suisses, quitte à me faire démentir par certains.

Les pièces commandées et jouées trois mois plus tard à ton époque comme tu me le racontais, c'est passé au rayon contes et légendes d'autrefois...

C'est vrai. Mais ça fonctionnait avec certains couples auteur-metteur en scène ou directeur de théâtre, très peu nombreux. Actuellement, il y a un élargissement, beaucoup plus d'auteurs différents sont joués. Les statistiques montrent par exemple que dans le théâtre amateur dans les années 80, les auteurs suisses joués par les troupes représentaient le 0,1%. En 2000, on atteint 16%. Ce n'est pas tombé du ciel. Nous avons pris un certain nombre de mesures financières incitatives.

De manière plus large, qu'est-ce qui a été mis en place pour favoriser l'écriture ?

Ces aides se sont constituées peu à peu. La première année, nous avions pour le Fonds culturel un crédit de 35 000 francs. Nous avons commencé par lancer une collection Théâtre Suisse, on a aidé certains théâtres à monter des auteurs suisses et soutenu l'audiovisuel par certaines actions dans la maigre mesure de nos moyens. Seize ans plus tard, on peut dire qu'il y a un peu plus d'un demi million dans l'escarcelle du Fonds culturel. Ce qui implique beaucoup plus d'actions à inventer et structurer dans toutes les disciplines pour, d'une part, encourager la télévision, le cinéma, les théâtres, la chorégraphie, la radio, l'opéra... à s'adresser à des auteurs suisses et, d'autre part, encourager ces mêmes auteurs à écrire pour ces moyens de diffusion, l'important étant d'impliquer dans toutes actions aussi bien ceux qui créent que ceux qui réalisent. Le principe du Fonds culturel a toujours été d'accorder des aides financières à des actions débouchant sur du concret et non pas d'encourager les gens à écrire pour leur tiroir.

Où devrait-on mettre plus l'accent maintenant d'après toi ?

Sur ce qu'on peut appeler l'interdisciplinarité. J'ai toujours vu l'art ou la culture non pas confinées dans un petit domaine mais dans un ensemble. Si la culture doit être sauvée dans le futur, ce sera toutes disciplines confondues. C'est pourquoi nous avons récemment institué des prix en faveur de la

Falciola

création interdisciplinaire. Toute lutte menée exclusivement dans l'optique étroite de sa propre discipline, sans relation avec les autres, est utopique voire suicidaire.

Certains, à l'instar d'Antoine Jaccoud, dénoncent le fait qu'en Suisse on a une peine folle à parler de notre vie actuelle, de notre quotidien. Qu'en penses-tu ?

Je n'ai évidemment pas de solution. Toute action culturelle, et je relie cela à l'écriture, consiste à poser des questions. Libre à chacun d'apporter la réponse qu'il veut, selon son approche de la société. Les réponses actuelles sont peut-être biaisées par l'audio-visuel en général où l'on fait des vedettes de gens qui possèdent un langage «branché» qui pourrait s'apparenter, je vais être méchant, au «baratin». Dans notre société contemporaine, le langage est souvent basé non pas sur la réalité mais sur la séduction, l'esbroufe. En définitive il faudra bien qu'un jour les gens, les artistes et autres reviennent à cette notion simple: redonner aux mots le goût des actes!

Est-ce que tu veux dire que ces discours assez abstraits reposent plutôt sur des considérations néo-libérales (politiques, économiques, stratégiques) au lieu de recouvrer le ressenti de la vie quotidienne des gens ?

En grande partie. On est aujourd'hui dans un mouvement où seul l'argent compte et là j'aimerais par expérience mettre un brin en cause les artistes, lesquels demandent trop souvent de l'argent pour un projet... même pas élaboré ! On commence par l'argent et ensuite on voit ce qu'on peut faire. On réduit tout à l'économique. Je lisais un article sur une étude commandée par le Conseil Fédéral qui relatait que les gens à partir de

65 ans coûtent de l'argent aux jeunes. Mais on oublie que ces gens ont cotisé toute une vie à l'AVS, ont produit des choses dont bénéficient les nouvelles générations. Tout se réduit à un espèce de calcul froid que je trouve désespérant.

Donc pas d'issue. La mort à terme de la culture ?

Je pense que c'est un passage entre deux époques. Il ne faut pas renier le passage. La culture c'est ce qui donne à chacun conscience de ses possibilités, mais aussi de ses limites. On ne peut pas tout faire dans la vie. Il faut aussi connaître ses propres frontières, message difficilement perçu dans les années 70 et qui fait presque scandale à l'époque actuelle. On ne peut pas connaître les autres, être à l'écoute si on ne se connaît pas soi-même. Ceux qui se connaissent mal ne parlent souvent que d'eux parce qu'ils essaient de se connaître en se testant par la parole.

Et la musique de scène ?

C'est une chose importante. Que ce soit pour un film, une pièce ou une chorégraphie, j'ai toujours préconisé la création d'une musique spécifique faisant appel à des compositeurs contemporains. Pour moi, la musique, c'est la reine des arts. De prime abord, elle ne signifie rien – et là certains vont me traiter d'arriéré – mais elle parle à autre chose qu'à l'intellect.

Elle est aussi l'art le plus subventionné car paraissant ne rien signifier, elle est considérée comme inoffensive. Donc il est plus difficile de faire exister les arts de la scène ou le cinéma – car la parole maniant des idées immédiatement compréhensibles peut être considérée comme subversive – que la musique.

Qu'aimerais-tu dire aux gens qui te succèdent à la SSA ?

Je n'ai pas de conseil à donner. Chacun agit en fonction de son appréciation du monde. Dans notre existence, on vit par étapes. Pour ma part il y a eu l'étape radio qui a duré près de trente ans, celle d'auteur et enfin celle de la SSA. Au fond, chaque étape est indépendante tout en gardant une sorte de relation mystérieuse avec les précédentes.

Comment le jeune retraité que tu es devenu ressent notre société actuelle ?

Plus on a d'expérience plus on a de doutes. Mais ça ne peut continuer comme ça indéfiniment. Prenons, pour exemple, les caisses de pension des employés qui investissent en bourse, spéculent et contribuent à faire licencier ces mêmes employés au nom de l'actionnariat. C'est le serpent qui se mord la queue. Ce système où chacun veut un profit immédiat maximum est déjà dépassé. Il faudra bien qu'un jour l'homme prenne la mesure de lui-même, de ce qu'il est et de ce qu'est la vie réelle et non pas la vie boursière.

Les auteurs sont peut-être aussi ballottés par ce système ?

Ils doivent en outre faire face au sentiment du public vis à vis d'eux qui n'a pas forcément beaucoup changé: voir l'écriture comme un luxe, un dilettantisme superflu. Souvent les gens se basent sur des nécessités immédiates. Qu'est-ce qui est le plus important, une pièce de Shakespeare ou une vitre qui vous protège du froid ? Si on raisonne dans l'immédiat, c'est la vitre sans aucun doute. Cette vision caractérise actuellement notre société. Et paradoxalement la demande pour de nouveaux films et spectacles va croissant. Notez que vous avez aussi le mouvement contraire : l'art c'est une promotion pour les nouveaux bourgeois. Il y a un snobisme culturel qui touche aujourd'hui toutes les couches de notre société.

Bernard, qu'est-ce que tu retires de toutes ces années de «militantisme» à la SSA ?

Il m'en reste, comme pour l'école de recrue, les bons souvenirs en oubliant les mauvais, parce qu'il y en a eu !

Et aujourd'hui ?

Comme tu le sais je participe encore au Conseil d'administration de la Suisa et à sa Fondation culturelle et je mène quelques actions bénévoles à gauche et à droite, tout en ayant retrouvé le temps de lire, d'écouter de la musique, de regarder, bref, de rêver parfois pour mieux percevoir la réalité. ●

Propos recueillis par Richard Gauteron

Biographie

Né à Genève le 28 décembre 1934. Etudes classiques et musicales.

Successivement journaliste, réalisateur, producteur, chef d'antenne du programme culturel de la Radio Suisse Romande (Espace 2). Démisionnaire de la SSR en 1989.

A écrit une douzaine de pièces de théâtre (Théâtre de Poche de Genève, Théâtre National de Strasbourg, Festival de Liège...), une vingtaine de pièces radio-phoniques (Radio Suisse Romande, France-Culture, RTBF, Radio-Canada...), deux scénarios de télévision (Télévision Suisse Romande, France 3), plusieurs spectacles musicaux en collaboration avec les compositeurs Jean Derbès, Eric Gaudibert, Werner Kaegi, André Zumbach... (Festival International de Montreux, Orchestre de la Suisse Romande, Orchestre de Chambre de Lausanne...). A publié cinq livres et deux disques (Philips).

Président de Cablauteurs (1981-1985)

Président de la Section suisse de la SACD (1984-1985)

Président fondateur de la Société Suisse des Auteurs SSA (1985-2001)

Membre du Conseil d'administration de la Suisa (depuis 1980)

Membre du Conseil de la Fondation Suisa pour la Musique (depuis 2000)

Président de la Revue Musicale de Suisse Romande (1993-1996)

Vice-président de l'Ensemble Vocal et Instrumental de Lausanne – Michel Corboz (1990-1996)

Membre du Comité de Suisseculture (1989-1997)

Membre du Conseil d'administration de la SACD-Paris (1984-2001)





Le créateur

Un hors-série hors série

Il y a plusieurs manières de comprendre la complexité du monde de l'écriture pour le cinéma et la télévision. La première est de ne pas la comprendre car elle est incompréhensible et dans ce cas, mieux vaut se repasser en boucle le film Barton Fink des Frères Coen, puisque tout y est. La seconde est de poser constamment des questions à toute personne qui a un pied dedans (ou même un orteil), quitte à se faire jeter. La troisième est de rester chez soi, d'attendre chaque deux mois que le facteur vous apporte le nouvel exemplaire du magazine SYNOPSIS (dont le tirage dépasse les 50 000 exemplaires) et de le lire très attentivement.

Un abonnement, c'est cher, me direz-vous (45 Euros pour 1 an, 89 Euros pour 2 ans). Alors il vous reste la possibilité de vous procurer le premier hors-série du magazine intitulé SCÉNARIO, MODE D'EMPLOI. Vous en dire plus relève de la très haute voltige: comment faire la synthèse de la meilleure des synthèses ? 132 pages exceptionnelles de clarté, de précision, de nuances. Conseils, adresses, bibliographie, témoignages, théories éclairées, cet hors-série est une vitrine des tendances, des méthodes, des enjeux du métier. Suffisamment pour tout savoir, pas assez pour tout comprendre. Pour le reste, attendez votre facteur.

SYNOPSIS, c/o DIP, 18-24, Quai de la Marne, F-75164 Paris Cedex 19
<http://www.6nop6.com>

Nouveau concours d'écriture de comédie

Pour la saison 2002/2003, la Compagnie Confiture de Genève lance un nouveau concours avec l'appui de la SSA. Les auteurs intéressés par le théâtre de divertissement (humour, comédie...) peuvent proposer une pièce de théâtre dont le sujet doit être original et inédit. La pièce choisie par un jury de plusieurs personnalités sera jouée dans l'abonnement de la compagnie Confiture qui présente ses productions au théâtre Cité-Bleue à Genève; le Fonds culturel de la SSA met à disposition, pour cette création, **Fr. 20 000.-, dont Fr. 10 000.- vont à l'auteur**. Délai d'envoi des dossiers de candidature: **30 août 2002**. Le règlement y relatif est joint au présent bulletin.

The filmmaker's choice un nouveau concours audiovisuel

A l'occasion de son 40^e anniversaire, l'Association suisse des réalisatrices et réalisateurs de films lance un concours d'idées, qui attribuera des prix pour des idées de scénario originales. Seront primées les six idées de film de fiction les plus originales et les plus prometteuses, susceptibles d'être réalisées avec succès et de rencontrer l'accueil du public. Seront attribués: **4 prix de Fr. 15 000.-** pour la catégorie «cinéastes expérimentés» et **2 prix de Fr. 15 000.-** dans la catégorie «relève». Les conditions de participation et le formulaire d'inscription (date limite de dépôt des projets: le **15 mai 2002**) peuvent être obtenus au numéro 01 253 19 88 ou sur Internet <http://www.realisateurs.ch/fr.htm>

Fonds d'encouragement à la traduction théâtrale

Que vous soyez auteur, traducteur, responsable d'un théâtre professionnel ou éditeur, vous avez jusqu'au **30 avril 2002** pour envoyer à la SSA un dossier de candidature et prétendre ainsi à l'une des bourses de **Fr. 8 000.-** (au maximum) qui seront attribuées en juin prochain par une commission spécialisée. En plus, les traductions primées

seront éditées et envoyées aux théâtres suisses et étrangers.

Rappelons que le Fonds de traduction soutient chaque année la traduction dans l'une des quatre langues nationales de pièces contemporaines écrites dans l'une de ces quatre langues par des auteurs suisses ou domiciliés en Suisse.

Fonds d'encouragement à la création interdisciplinaire

Afin de favoriser l'émergence d'œuvres novatrices, le Fonds culturel de la SSA a institué le **Fonds d'encouragement à la création interdisciplinaire** qui est doté de **2 bourses pour un montant total de Fr. 30 000.-**. Ces bourses seront attribuées de nouveau au mois de juillet 2002 sur présentation de projets. Ces projets d'œuvres originales doivent associer, dans une forme, une écriture et un concept novateurs plusieurs disciplines telles que théâtre, cinéma, musique, peinture, chorégraphie, sculpture, photographie, télévision, radio... En outre, les projets doivent proposer la démarche conjointe de créateurs de disciplines différentes travaillant en interaction à l'élaboration et à la réalisation de l'œuvre envisagée. Un jury de 4 personnalités qualifiées dans les disciplines concernées examinera les projets et attribuera les bourses. Les dossiers de candidature sont à envoyer à la SSA, selon les conditions stipulées par le règlement, jusqu'au **30 avril 2002**.

Soutien à l'écriture théâtrale

Réservées à des auteurs suisses ou domiciliés en Suisse, **4 à 6 bourses de Fr. 5 000.-** chacune sont attribuées chaque année par un jury qualifié sur présentation de projets de pièces théâtrales originales (adaptations d'œuvres préexistantes exclues). 2 à 3 bourses seront décernées en juin 2002 et 2 à 3 autres bourses en décembre 2002. Délai d'envoi des dossiers (selon les modalités prévues par le règlement) pour la 1^{ère} session 2002: le **15 mai 2002** et pour la 2^e session 2002: le **15 octobre 2002**.





aimer.

Prix SSA au développement de scénarios

Ce Prix couronnera, comme par le passé, des auteurs de projets de scénarios de longs métrages de fiction ou d'œuvres de fiction télévisuelle. La somme d'un montant total de **Fr. 100 000.-** sera attribuée par un jury de professionnels aux projets qu'il jugera les plus aboutis. Les prix seront remis aux lauréats lors de la réception offerte par la SSA, Suissimage et Suisa le **6 août 2002** dans le cadre du Festival international du film de Locarno. Délai d'envoi des projets qui doivent correspondre aux stipulations du règlement en vigueur: le **15 mai 2002**.

Grand Prix du Meilleur Scénariste

Si vous avez moins de 3 scénarios de film de fiction qui sont devenus des films de cinéma, vous pouvez entrer en lice pour le 15^e Grand Prix du Meilleur Scénariste 2002 qui sera décerné par un jury prestigieux, avec à la clé une somme (un peu moins prestigieuse au regard des prix SSA) de 7625 Euros. Il faut ajouter cependant qu'une nomination dans les 10 derniers finalistes – et bien sûr le prix lui-même – génèrent un intérêt indiscutable des principaux producteurs français. Dépôt des scénarios jusqu'au 7 mai 2002. Renseignements au 0033 1 47 05 00 15 et sous www.prix-scenariste.org.

Prix de la relève SSA/SUISSIMAGE décernés à Soleure

Les Fonds culturels des deux sociétés suisses de droits d'auteur SUISSIMAGE et SSA ont remis deux prix de la relève à l'occasion des Journées cinématographiques de Soleure:

- le Prix de la relève pour le meilleur court métrage suisse 2001, qui est doté de Fr. 20 000.-, a été décerné à **Pierre Monnard** pour **Swapped**;
- le Prix de la relève pour le meilleur film suisse d'animation 2001, doté de Fr. 15 000.-, a été décerné à **Marcel Hobi** pour **Geranienfriede**.

De plus, les deux sociétés offraient le «Prix du public» de Fr. 5000.- pour le meilleur film d'animation présenté dans le programme spécial «Concours SSA/SUISSIMAGE des Journées de Soleure»: ce prix a été attribué à **Zoltán Horváth** pour son film **Nosferatu Tango** grâce aux 34% des voix du public.

Lauréats du concours «Soutien à l'écriture théâtrale»

Pour la session de décembre 2001, 27 dossiers ont été envoyés dans les délais. Le jury, composé de Barbara Suthoff (metteuse en scène, Lausanne), Gianni Schneider (metteur en scène, Lausanne) et Michel Beretti (auteur, France/Lausanne) a attribué les trois bourses de **Fr. 5000.-** chacune à **Elisabeth Schrom** (Allschwil), **Marianne Freidig** (Neuchâtel) et **Marielle Pinsard** (Lausanne) pour leurs projets d'écriture dramatique.

Lauréats du concours «Commandes de pièces de théâtre»

Dans le but d'encourager, par des apports financiers, les théâtres et troupes professionnels suisses à commander des pièces originales aux auteurs vivant en Suisse, la SSA offre **3 bourses de Fr. 10 000.-** chacune devant contribuer au prix de commande d'œuvres nouvelles. Le jury, composé de Peter Arnold (auteur et dramaturge, Zurich), Elfriede Riegler (auteur et traductrice, Genève) et Urs Richle (auteur, Genève) vient d'examiner les 15 dossiers de candidatures.

Il a décidé d'attribuer les 3 bourses au **Théâtre de la Poudrière** (Neuchâtel) pour la commande à **Ahmed Belbachir** d'une pièce intitulée *A dos d'éléphant*, à la **Comédie de Genève** pour la commande à **Michel Beretti** de la pièce *Dunant* et au **Theater Tuchlaube** (Aarau) pour la commande à **Gerhard Meister** de la pièce *Protest oder Das KGB*.

A noter que cette action de la SSA se poursuit cette année et que les dossiers de candidature doivent parvenir, selon les modalités prévues par le règlement, à la SSA avant le **15 octobre 2002**.

Louis Crelier, Pierre Monnard, Roland Cosandey
Photo: Niklaus Stauss



Lauréate du concours ASTEJ pour l'écriture jeune public

Nathalie Papin a reçu le premier prix du Concours d'écriture dramatique jeune public, organisé en 2001 par l'ASTEJ romande, pour sa pièce *Le pays de rien*. Deux textes ont fait l'objet d'une mention spéciale au vu de leur qualité: **Andreas C. Brugger** pour *La Voix du Loup* et **Isabelle Matter** pour *La Ville qui n'existait pas*. Le jury a été composé de **Francine Bouchet** (La Joie de Lire), **Dominique Catton**, **Gérard Diggelmann** et **Christiane Suter** (metteurs en scène), **Emanuelle delle Piane** (auteur, scénariste), **Françoise Nydegger** (journaliste) et **Isabelle Sbrissa** (lectrice) et a délibéré le 10 décembre 2001 à **Maisons Mainou** sur la base de textes anonymes.

Résidences d'écriture visuelle à l'île d'Elbe

Ces ateliers, animés par **Emanuelle delle Piane**, se dérouleront du 18 au 23 mars et du 1^{er} au 6 avril 2002 à la **Casa Zia Lina** sur l'île d'Elbe. Les auteurs suivants répartis en deux groupes bénéficieront de cette résidence: **Magali Babey**, **Anne de Castello**, **Jacqueline Corpataux**, **Michel Dufourd**, **Kristine Greenaway**, **Victoria Long**, **Ines Pasini**, **Fabien Pellarin**, **Roland Pellarin**, **Sylvain Raymond** et **Anne-Lise Tobagi**.

Rappelons que ces ateliers sont organisés conjointement par la SSA et la **Fondation Dr. Robert Thyll-Dürri** qui met à disposition la **Casa Zia Lina** à **Capoliveri** pour le logement et la nourriture des auteurs.

Résidents SSA joués à la Comédie de Genève

Les pièces des auteurs ayant bénéficié d'une résidence de 6 mois à la **Comédie de Genève** en 2000 et 2001 – il s'agit de **Pascal Nordmann**, **Isabelle Daccord**, **Mathieu Bertholet** et **Gilles Laubert** – seront mis en scène à la **Comédie** du 9 au 28 avril 2002 sous le titre *C'est agaçant cette obsession qu'ont les auteurs encore vivants à être joués!*

Réservations et informations:
tel. 022 320 50 01 et www.comedie.ch

Regards croisés

Denis Rabaglia, cinéaste, est allé voir *L'odeur du voisin*, spectacle de danse d'Alias compagnie

C'est une étrange impression que de franchir la porte d'un lieu qui présente une œuvre n'appartenant pas à votre champ d'investigation artistique et de se découvrir en symbiose avec cette autre forme qui traduit si bien vos émotions intérieures. Le voyage auquel m'a convié **Alias compagnie** avec sa dernière création est de ceux-là. Cinq danseurs qui ont réussi le tour de force de me faire douter de leur statut réel: sont-ils des danseurs qui jouent formidablement bien la comédie ou des comédiens qui dansent de manière incroyable? Une chose est sûre: les chorégraphes **Bothelho** et **De Cornière**, eux, sont de véritables dramaturges. La danse est ici, avant toute chose, l'occasion d'un voyage au cœur du comportement humain.

Ce sentiment d'être «ailleurs» et pourtant «pas si loin de chez soi» est peut-être la conséquence de l'évocation discrète de deux films cultes. *Le Bal* d'**Ettore Scola** pour la première partie, avec son défilé des personnages à la fois typiques et singuliers dans un restaurant furieusement latin. Et *Brazil* de **Terry Gilliam** pour la seconde partie, avec l'alignement méthodique et poétique de la vie intérieure d'employés de bureau dans un monde aseptisé. On peut y voir une double inspiration mais l'ensemble est d'un tel délice qu'on en oublie très vite ces références.

Une heure et quart de bonheur plus tard, je me suis précipité sur la bande originale du film *Brazil*, celle que son compositeur **Michael Kamen** considère comme sa meilleure partition. J'y ai retrouvé un passage sur lequel les danseurs d'**Alias compagnie** évoluaient. Oserai-je le dire? Je me suis mis à me

trémousser, pas aussi bien qu'eux bien sûr, mais avec la tête pleine de feuilles volantes comme si cette image finale était devenue l'évidence même, l'image ultime pour cette musique. Qui disait que le grand art consiste à rendre l'inhabituel familier? ●

Alias compagnie présentera, avec la *Compagnie Philippe Saire*, le spectacle «*Dintjan*» sur l'*Arteplage de Neuchâtel d'EXPO.02* du 20 mai au 16 juin 2002.



5^e volée de l'atelier «Nous les Suisses»

Organisé conjointement par la TSR, FOCAL et les producteurs romands (avec le soutien de la SSA et de Suissimage), cet atelier permet à de jeunes auteurs de développer un scénario de fiction original sous la houlette du script-doctor Jacques Akchoti. Pour cette cinquième édition, la formule de l'Atelier «Nous les Suisses» s'est quelque peu modifiée. Il a été décidé d'impliquer le réalisateur et le producteur dès le début du processus. C'est donc des trio auteur / réalisateur / producteur qui ont présenté leur projet de synopsis. Sur les 13 projets en lice, 6 ont été retenus pour être développés jusqu'à une première version de scénario, durant sept mois.

Cadeau du ciel

auteur: Maya Todeschini
réalisateur: Heikki Arekallio
producteur: CAB Productions, Lausanne

Le Libraire

auteur: Pierre-Pascal Rossi
réalisateur: Claudio Tonetti
producteur: CAB Productions, Lausanne

Esclave de bonne famille

auteur: Hervé Delmare
réalisateur: Jérôme Porte
producteur: Caravan Productions, Genève

Le beau menage

auteur: Marie-Christophe Arn
réalisateur: Fabrice Aragno
producteur: Maximage, Zurich

Le sursis de Tanya

auteurs: Laurence Mermoud et Nasser Bakhti
réalisateur: Nasser Bakhti
producteur: Troubadour Films, Genève

Mais où est donc Ornica ?

auteur: Alain Monney
réalisatrice: Véronique Amstutz
producteur: YAKA Productions, Genève



SE SOUVENIR

Service du dépôt d'œuvres

Kézako

Le dépôt d'œuvres auprès de la SSA aide l'auteur à se prémunir contre le plagiat et permet d'attester que l'œuvre contenue dans l'enveloppe existait à la date du dépôt. Toute œuvre artistique appartenant au répertoire de la SSA peut faire l'objet d'un dépôt. Les dépôts hors du répertoire de la SSA sont admis lorsque l'auteur est membre de la SSA. Un dépôt peut toutefois être refusé en raison de son volume ou de sa nature. Le dépôt est gratuit pour les membres de la SSA qui déposent une œuvre faisant partie de son répertoire. Dans les autres cas, le dépôt est payant et s'élève à Fr. 50.-.

Comment procéder

En principe, le dépôt est fait directement dans les locaux de la SSA. Néanmoins, le dépôt par voie postale est admis. L'enveloppe spécifique à cet effet, laquelle peut être demandée à la SSA, ne doit contenir qu'une seule œuvre (en photocopie, l'original étant à garder par l'auteur). La SSA conserve le dépôt pendant cinq ans. Durant cette période, le déposant reste libre de la retirer à tout moment moyennant présentation de l'attestation de dépôt. A l'échéance du contrat, le déposant peut renouveler le dépôt pour la même durée ou reprendre l'œuvre déposée.

Bon à savoir

Si des exemplaires sont destinés à être mis en circulation, nous recommandons d'y faire figurer la mention «œuvre déposée à la SSA sous le no... en date du...». De même, le sigle © (Copyright), avec indication du nom de l'auteur et de la date de publication est utile ne serait-ce que pour indiquer que l'œuvre est protégée.
Contact: christiane.savoy@ssa.ch.

Nouvelle juriste à la SSA

Depuis le 1^{er} mars 2002, Mme **Sandra Gerber** a repris la succession de Mme Yolanda Steger (qui est en préparation d'une thèse sur le droit d'auteur). Son activité précédente auprès d'une maison de production audiovisuelle sera précieuse pour l'aide aux auteurs dans le cadre de leurs contrats audiovisuels. Pour toutes questions juridiques, vous pouvez la contacter à la SSA et par mail: sandra.gerber@ssa.ch.

Si vous utilisez un pseudonyme...

... il est dans votre intérêt de nous le signaler ! Sans cela, nous ne sommes pas en mesure de repérer les utilisations d'œuvres vous concernant.

A votre disposition La Salle Michel Soutter

La SSA met gratuitement à disposition des différents milieux culturels une salle polyvalente, qui a deux fonctions principales distinctes:

- l'une pour une audience de 30 à 50 personnes, permettant des lectures, des récitations, des présentations de différents textes ainsi que des conférences;
- l'autre pour une audience maximale de 20-25 personnes, permettant la présentation de films avec un système perfectionné de projection vidéo professionnel analogique et digital. Cette salle n'est pas ouverte au grand public et toute manifestation s'y déroulant sera faite à titre privé. Les intéressés peuvent se renseigner et réserver au Fonds Culturel.



A PROPOS

est le bulletin d'information trimestriel de la Société Suisse des Auteurs

Rue Centrale 12/14
Case postale 3893
CH - 1002 Lausanne
Administration générale
Tél. 021 313 44 55, Fax 021 313 44 56
E-mail: info@ssa.ch, Internet www.ssa.ch

Fonds culturel

Tél. 021 313 44 66 et 021 313 44 67
Fax 021-313 44 76
E-mail: jolanda.herradi@ssa.ch
christiane.savoy@ssa.ch

Comité de rédaction

Denis Rabaglia (responsable),
Claude Champion, Robi Engler,
Richard Gauteron, Jolanda Herradi

Collaboration à ce numéro

Jürg Ruchti (SSA),
Christiane Savoy (SSA)

Traduction allemande

Urs Riehle, Jolanda Herradi

Graphisme

Dizaïn, Jean-Pascal Buri
Lausanne, (jpbur@urbanet.ch)

Caricatures et pictogrammes

Mix & Remix

Impression

Presses Centrales Lausanne SA

